

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions rectes et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 15 OCTOBRE

UNE CÉRÉMONIE ÉPINEUSE

On vient de faire un grand tralala à Epineuse, où les républicains ont fait construire un monument commémoratif.

Le 7 octobre 1870, Gambetta vint choir là, d'un ballon, en compagnie de son ami Spuller, aujourd'hui ministre.

Célébrer trop bruyamment ce voyage, n'était-ce pas une imprudence ?

Car, lorsqu'on rappelle le ballon qui emporta le directeur, cela rappelle naturellement tout ce qu'il y avait de boursoufflé dans cet organisateur maladroît et entêté de la Défense nationale.

Cela rappelle encore un autre voyage, qui n'eut rien de patriotique celui-là : la fugue soudaine de Gambetta sous les orangers de Saint-Sébastien après la conclusion de la paix.

Pourquoi Gambetta ne voulait-il pas de cette paix ?

Parce qu'elle avait été conclue par le gouvernement de Paris.

Parce que, en terminant une guerre qui n'avait que trop duré dans des conditions absolument lamentables à tous les points de vue, le gouvernement de Paris supprimait le dictateur.

N'étant plus tout, Gambetta se désintéressa du reste et il lâcha son pays pour aller boudier en Espagne.

Le voyage de Saint-Sébastien efface joliment la promenade en ballon dont les conséquences ont coûté si cher à la France.

Les républicains auraient aussi bien fait, pour la gloire de leur grand homme, de ne pas nous fournir l'occasion de le rappeler.

Et il est probable que M. Spuller, s'il avait été libre de s'abstenir, aurait été bien aise de ne pas présider cette cérémonie trop épineuse.

INFORMATIONS

LA PRÉSIDENTIE DE LA CHAMBRE

Il n'y a pas moins de quatre candidats, dit-on, à la présidence de la Chambre ; on dit même cinq, mais il paraît que c'est exagéré, M. Casimir Périer n'étant décidément pas candidat. Reste MM. Léon Say, Brisson, Floquet et Develle. Encore assure-t-on que M. Léon Say serait disposé à se réserver. Nous nous trouvons ainsi réduit au choix entre MM. Develle, Brisson et Floquet.

Le premier est le candidat des modérés. M. Floquet prétend qu'il représenterait les libéraux, prétention pour le moins discutable. Quant à M. Brisson, sa candidature est caractérisée par ce fait : En prévision de son élection, M. Brisson a, dit-on, préparé tout un projet de règlement pour la Chambre, dont le résultat le plus sûr serait d'empêcher, autant que possible, les conservateurs de prendre part aux débats. On pourrait compter sur M. Brisson pour appliquer ce règlement avec toute la sévérité possible. C'est là-dessus que compterait surtout M. Brisson pour le succès de sa candidature à la présidence de la Chambre. Il

n'est pas libéral et le crie bien haut. C'est pour éveiller les sympathies de la majorité républicaine.

INTENTIONS OPPORTUNISTES

M. Raynal occupe dans le parti opportuniste une situation qui donne une certaine importance à ce qu'il peut dire des projets de ce parti. Or, dans une réunion à laquelle le cercle républicain de Bordeaux avait convié les députés républicains de la Gironde, M. Raynal a prononcé un discours dans lequel il s'est prononcé contre la révision de la Constitution et émis l'avis que le moment n'était pas encore venu de prononcer la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Puis il a insisté sur la nécessité de modifier le règlement de la Chambre « en ce qui concerne l'obstruction de l'opposition ». On entend bien ce que cela veut dire. Il s'agit de réduire au silence, s'il est possible, tous les députés qui se permettront de ne pas être du même avis que la majorité. M. Raynal ne s'en tient pas là. Il veut qu'on « réprime les abus de la liberté » et notamment que les délits de presse soient déferés aux tribunaux correctionnels au lieu d'être soumis au jury qui est, déclare M. Raynal « trop passionné ».

En un mot, les opportunistes se dessinent en adversaires de la liberté de parler et d'écrire. Nous croyons que ces dispositions ne datent pas d'hier, mais jusqu'ici on essayait de dissimuler ; aujourd'hui le masque tombe.

Les instituteurs et institutrices chargés des cours de vacances à Paris ne peuvent obtenir la délivrance de leurs mandats de paiements. Nous voulons croire que ces retards n'ont rien de commun avec les dépenses qu'on a dû faire pendant la période électorale.

LA LOI MILITAIRE ET L'ENSEIGNEMENT

On sait que la nouvelle loi militaire a supprimé l'engagement décennal qui servait de dispense aux membres de l'enseignement. Par suite, l'Etat ne pourra plus faire d'avances aux jeunes gens qui n'ont pas encore terminé leurs études à l'époque du tirage au sort. La promesse qu'on exigeait autrefois des candidats au professorat de restituer ces sommes sur leur traitement futur n'aurait plus aucune sanction aujourd'hui, puisque ceux-ci peuvent abandonner l'enseignement du jour au lendemain. En conséquence, le ministre de l'instruction publique vient de se décider à supprimer purement et simplement toutes les avances de ce genre.

SANS PROFESSION ??

La Chambre de demain, sa composition et son groupement d'opinions continuent à être l'objet des commentaires de toute la presse.

Le XIX<sup>e</sup> Siècle a eu la curiosité de rechercher la profession des nouveaux députés.

Notre confrère a trouvé 92 propriétaires et agriculteurs, 45 docteurs en droit, 116 avocats et licenciés en droit, 57 industriels et négociants, 40 journalistes et hommes de lettres, 48 docteurs-médecins, 14 ingénieurs, 6 armateurs, 13 anciens magistrats, 2 géné-

raux en retraite, 2 vice-amiraux, 22 anciens officiers, 41 anciens préfets, 7 membres de l'administration préfectorale, 42 anciens diplomates, 5 anciens conseillers d'Etat, 7 notaires, 4 pharmaciens, 12 financiers ou banquiers, 2 académiciens, MM. Mézières et Léon Say, 5 anciens professeurs, 11 avoués, 5 employés de commerce, 6 ouvriers, 2 entrepreneurs, 3 maîtres de forges ;

Un inspecteur des chemins de fer de l'Etat, M. Etienne ; un évêque, M<sup>re</sup> Freppel ; un pasteur protestant, M. Desmons ; un entreposeur de tabacs, M. Maigne ; un dentiste, M. David ; un compositeur de musique, M. Dautresme ; un marchand de fromages, M. Gervais ; un vétérinaire, M. Pajot ; un chimiste, M. Naquet ; un dessinateur sur tissus, M. Mesureur ; un typographe, M. Lagrange.

Enfin, la Chambre compte 2 princes, 1 duc, 8 marquis, 16 comtes, 4 vicomtes, 5 barons et 66 nobles à part icule.

L'avocat et le médecin, comme toujours, dominent. Mais le XIX<sup>e</sup> Siècle déclare assez méchamment « que dans cette nomenclature ne figurent pas plusieurs députés sur la profession desquels on n'a pu obtenir aucun renseignement » (???)

LE CZAR A BERLIN

Un événement sur lequel on a beaucoup discuté pendant plusieurs semaines s'est enfin accompli.

Le Czar a rendu à l'empereur Guillaume II la visite que celui-ci lui a faite au mois de juillet 1888, c'est-à-dire plus d'un an après.

L'intervalle est de bonne longueur.

Guillaume II, à peine monté sur le trône, s'était empressé de se rendre à Saint-Pétersbourg.

Et, dans la série de ses visites aux souverains, il avait fait passer la Russie avant les deux pays alliés de son empire, avant l'Autriche et l'Italie.

On ne peut pas dire que cet empressement ait été payé de retour.

Visités les derniers, le roi d'Italie et l'empereur d'Autriche ont rendu la politesse beaucoup de temps avant le Czar.

Et il y a cette aggravation que la visite d'Alexandre III paraissait si peu certaine que, depuis le commencement de la présente année, elle fut annoncée, puis démentie plus de vingt fois.

Quel conclusion doit-on tirer de sa réalisation tardive ? N'est-ce pas surtout ce retard qui lui donne sa véritable signification ?

Ne sont-ce pas ces ajournements qui en caractérisent l'importance ? En un mot, cette visite, accomplie dans ces conditions, ne peut être considérée que comme une simple formalité. Si elle n'eût pas été faite, c'était grave. Faite comme elle l'a été, elle n'a pas d'autre portée que celle d'une politesse indispensable. La Russie et l'Allemagne ne sont pas brouillées. Mais elles restent en état de courtoise défiance.

L'ATTITUDE DE LA FOULE

Si on en croit des dépêches envoyées de Berlin, sur plusieurs points du parcours, de la

gare à l'ambassade de Russie, on a entendu des cris hostiles au Czar. Par contre, la foule a fait des ovations continuelles au chancelier qui saluait avec un empressement remarquable.

Les officiers généraux de la suite du Czar ne dissimulent pas le mécontentement que leur cause l'attitude de la population berlinoise.

Depuis trois jours, plus de cinquante agents de la sûreté sont en surveillance autour de l'ambassade. Deux arrestations ont été opérées.

LES COMMENTAIRES DES JOURNAUX

Les journaux allemands sont les premiers à reconnaître que la réception faite par la population au Czar est d'une extrême froideur. L'un d'eux, la *Gazette de Voo*s en donne une explication digne d'être notée. « Pour faire cesser la crise qui couve en Europe, dit le journal allemand, il faudrait avant tout que la nation russe cessât de faire preuve d'hostilité et de jalousie à l'égard de l'empire allemand. »

C'est seulement lorsqu'on se sera accoutmé, sur les bords de la Néva, à l'idée que les jours de la prépondérance de la Russie sur l'Allemagne et l'Europe appartiennent irrévocablement au passé, que des relations pacifiques pourraient être rétablies d'une façon durable entre les deux empires.

Or, la base principale de cette nouvelle situation serait la reconnaissance par la Russie de l'état de choses qui existe actuellement en Europe en vertu des traités ; car, sans cette reconnaissance, toute tentative de rapprochement sera absolument infructueuse.

LA REPRÉSENTATION DE GALA

Après le dîner offert vendredi à S. M. l'Empereur de Russie, a eu lieu, à l'Opéra de Berlin, la représentation de gala, composée d'un acte de l'*Orphée* de Glück, et du ballet des *Quatre Saisons*.

A cette représentation, dont le public a été rigoureusement exclu, assistaient les souverains, les princes, les généraux, tous les membres du corps diplomatique et les hauts fonctionnaires, les dames de la Cour et les ambassadrices, dont les toilettes, constellées de diamants, se mêlaient aux brillants uniformes des officiers russes et allemands.

On a beaucoup remarqué le diadème de brillants porté par l'Impératrice, avec laquelle le Czar s'est entretenu pendant une partie de la soirée.

LES ADIEUX DU CZAR

Dimanche, à midi, les deux souverains se sont rendus à la caserne Alexandre, dans un attelage de gala à quatre chevaux, suivis du grand-duc Georges, des personnages de la suite, ainsi que du personnel chargé du service d'honneur.

Au déjeuner qui a eu lieu dans la caserne, l'empereur Guillaume a porté un toast à l'armée russe. Il a rappelé, à cette occasion, que l'empereur Guillaume I<sup>er</sup>, alors prince de Prusse, avait été le premier officier de l'armée alliée qui s'était jeté dans la mêlée à Bar-sur-Aube, gagnant par cette prouesse la grand-croix de l'ordre russe de Saint-Georges et le grade de chef du régiment russe de Kaluga.

Il a signalé les hauts faits des troupes russes qui ont vaillamment défendu Sébastopol et ont pris Plevna d'assaut.

Guillaume II en a été, cette fois encore, pour ses frais, et malgré ses allusions à des souvenirs évoqués dans un but trop évident, l'Empereur de Russie s'est borné, pour toute réponse, à porter en allemand la santé du brave régiment de grenadiers «Empereur-Alexandre».

Le comte Herbert de Bismarck, qui assistait au déjeuner, portait l'uniforme des dragons de la garde.

Après le déjeuner, des conversations intimes se sont engagées.

Vers deux heures et demie, le Czar et l'empereur Guillaume sont rentrés à l'ambassade de Russie. Le souverain allemand s'est alors rendu au château, où, vers trois heures et demie, le Czar est allé le rejoindre pour prendre congé de l'impératrice Augusta-Victoria et de l'impératrice Frédéric.

L'empereur Alexandre s'est ensuite dirigé directement vers la gare de Lehrte, où il a fait ses adieux à son hôte impérial.

Les princes Albrecht et Léopold, les officiers généraux et ceux faisant le service d'honneur étaient présents.

Les adieux des deux monarques ont été très cordiaux, ils se sont embrassés à plusieurs reprises. Le Czar a serré la main à la plupart des assistants.

A 4 heures 47 minutes, a eu lieu le départ pour Ludwigslust.

Berlin, 13 octobre, 10 heures soir (dépêche chiffrée).

En embrassant pour la seconde fois l'empereur Guillaume à la gare au moment de son départ, le Czar lui a dit en français : « Je n'oublierai de longtemps vos paroles d'amitié. Mes hommages, je vous prie, à leurs Majestés les impératrices. »

SERBIE. — Le jeune roi de Serbie a enfin pu voir sa mère. On assure que l'ex-roi Milan avait, par dépêche, fait connaître qu'il ne s'opposait point à ce que cette entrevue eut lieu.

L'entrevue a duré quarante minutes. Le roi et sa mère se sont embrassés et ont pleuré de joie en se revoyant; la scène a été très touchante.

A ce propos, on remarque la publication dans le Nord d'une correspondance de Saint-Petersbourg, dans laquelle il est dit qu'on « espère voir bientôt intervenir dans la question du sort de la reine Nathalie une solution grave à laquelle les intérêts et la sécurité de la nation serbe, ainsi que les sentiments maternels de la reine et l'amour filial du jeune roi, trouveront une égale satisfaction. »

## NOUVELLES MILITAIRES

### L'UNIFORME DE LA GENDARMERIE

Depuis longtemps, on projetait d'apporter certaines modifications à l'uniforme de la gendarmerie départementale.

Grave question, car on sait combien est consacrée, dans nos campagnes, la physionomie légendaire de ce représentant de l'autorité.

Aussi, ce n'est qu'après de mûres délibérations que la Commission d'habillement s'est décidée à y apporter quelques légers changements.

Une tunique plus ample remplacera, à l'avenir, la tunique actuelle, qui gênait, paraît-il, les mouvements; mais les signes distinctifs et les ornements qui la garnissent seront conservés intégralement et maintiendront à la tenue du gendarme son ancien caractère.

Le faux col à soufflet disparaîtra et sera remplacé par un col plus étroit, fixé à l'intérieur de la tunique.

Les parties apparentes de l'équipement, les « buffleteries » jaunes seront à l'avenir en cuir noir verni, excepté la banderole de la giberne et les courroies du sac, qui seront conservées sans changement.

Enfin, le ceinturon sera porté désormais en dessous de la tunique.

Quant au tricorne, symbole et synthèse de l'institution elle-même, il est sorti triomphant de cette longue épreuve.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

Par décret en date du 12 octobre 1889, rendu par le Président de la République sur la proposition du ministre de la guerre :

M. d'Aviau de Piolant, chef d'escadrons, instructeur en chef d'équitation à l'École d'application de cavalerie, a été promu au grade de lieutenant-colonel; affecté au 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs, à Verdun.

M. Burnez, chef d'escadrons breveté, directeur des études et professeur d'art militaire et de topographie à l'École d'application de cavalerie, a été promu au grade de lieutenant-colonel; affecté au 7<sup>e</sup> régiment de cuirassiers.

M. de Bellegarde, lieutenant-colonel du 2<sup>e</sup> régiment de hussards, à Châlons, a été promu au grade de colonel; maintenu au même régiment.

### LA CROIX ROUGE DE FRANCE

Nous venons d'exposer le côté matériel de l'œuvre de la Croix Rouge; c'est une question de perfectionnements et d'études devenue une simple question d'argent, qu'en toutes éventualités la bienfaisance rend facilement soluble. Bien autrement importante est la question du personnel. L'improvisation administrative risque le désordre et le chaos, l'improvisation d'un personnel d'infirmerie est impossible; une éducation lente et préalable est une nécessité.

La Croix Rouge française est administrée par un conseil central qui groupe autour du maréchal de Mac-Mahon des noms qui représentent depuis des siècles en France le dévouement et l'honneur. Son rôle, son action ont été suffisamment mis en lumière par les pages qui précèdent.

Afin d'établir utilement ses divisions et subdivisions, qui en temps de guerre peuvent avoir une importance capitale, la Société de secours n'avait rien de mieux à faire que de se modeler sur l'armée elle-même. Là où sont nos soldats, là elle doit être, à côté des canons l'ambulance, à côté de la blessure le pansement. Il y a dix-huit corps d'armée, elle aura dix-huit délégations régionales. Un délégué du comité de chaque région la représentera auprès du commandant en chef, comme auprès de chaque préfet maritime. Elle a donc, par un arrêté du 3 juillet 1884, signé Campenon, E. Peyron, J. Grévy, sa place déterminée, son intervention reconnue, ses relations officielles dans l'armée française, ses fonctions parallèles, bien qu'extérieures à celles du service de santé militaire. Donc, même en temps de paix, elle est considérée comme une institution de guerre, et malgré son initiative individuelle, elle appartient en quelque sorte à l'Etat; elle est à l'ensemble du service de santé ce que la réserve est aux troupes de ligne, et l'article 7 du décret auquel nous venons de faire allusion dit: « Le personnel de la Société de secours, lorsqu'il est employé aux armées, est soumis aux lois et règlements militaires. Il est justiciable des tribunaux militaires par application des articles 62 et 75 du code de justice militaire ».

Chaque délégation régionale est munie d'un matériel qui offre un spécimen complet de l'outillage de la Croix Rouge. Chaque comité, rattaché au conseil central, a cependant toute son initiative, de l'activité de laquelle dépend son organisation. Par exemple, un comité de chef-lieu d'arrondissement s'assurera dans chaque canton, dans chaque commune même, des correspondants; observations, demandes de secours seront par eux transmises au comité, puis par le délégué régional au conseil central. « Par ce mécanisme, a dit dans un rapport le duc de Nemours, il n'est pas un hameau où notre œuvre ne puisse être appelée à soulager une misère, pas une partie de la France où elle ne répande, avec les preuves de notre action pendant la paix, les principes de charité dont la Croix Rouge est le symbole ». Le même système de canalisation bienfaisante conduit au centre d'action local et jusqu'aux magasins généraux à Paris les offrandes de toutes sortes, l'argent qui est, dit-on, le nerf de la guerre, qui est le moteur de la réparation. Se dévouer à cette réparation, se préparer par elle à la guerre est le premier devoir d'un peuple dont la civilisation semble être l'étude des moyens

les plus scientifiques, les plus expéditifs pour une tuerie générale.

L'action prévoyante de la Croix Rouge s'organise ainsi peu à peu; elle est classée, dans le tableau figuratif du service de santé en campagne, au ministère de la guerre, comme « service d'arrière » et le corps de santé militaire comme « service d'avant ». C'est ainsi qu'entre ses hôpitaux de campagne, fonctionnant derrière les ambulances de combat, et les refuges des villes situées loin du théâtre des hostilités, la Société formera une chaîne ininterrompue de secours. Si une bataille avait lieu sous Lille, et que des blessés fussent évacués sur Nice ou Perpignan, de station en station ils trouveraient la Croix Rouge prête à les reconforter, prête, s'il le fallait, à les recueillir et les héberger. Il suffirait aux présidents de délégations régionales d'avertir les comités de ville, pour que ceux-ci fussent à leur poste avec vivres, médicaments, médecins et infirmières qui se généraient peu pour apporter « les douceurs » chères aux malades ».

Quant au personnel d'infirmerie, la Société n'a point à se préoccuper des médecins dont le dévouement n'a jamais fait défaut à l'heure du péril. Il n'en est pas de même pour une partie non moins importante de ce personnel.

L'énormité des contingents, la cruauté des armes actuelles rendront épouvantablement considérable le nombre des blessés dans les futures batailles. Les relever le plus tôt possible, leur épargner l'angoisse des heures d'attente sur le terrain où ils sont tombés, constitue un travail de recherches qui doit être fait avec énergie, adresse, aplomb et rapidité: c'est l'œuvre des brancardiers. Ils ont en main le salut et la vie de bien des malheureux. Pour cette sanglante moisson de la guerre, la Société s'est occupée de former un corps de brancardiers volontaires, que son brassard protège autant que possible à leur poste d'honneur. Ramasser un blessé, le coucher sur un brancard et l'emporter n'est pas suffisant; il faut savoir le prendre sans augmenter la souffrance, savoir faire un pansement provisoire à l'occasion, arrêter une hémorragie, choisir la position la moins pénible. Des instructions sont données par les Comités, des leçons faites par des médecins, et suivies en général avec un intérêt qui s'explique par l'utilité, en pleine paix même, dans la vie ouvrière, de pareils enseignements. « A Carlsruhe, en 1887, dit Max. du Camp, j'ai admiré les manœuvres des brancardiers volontaires de la Croix Rouge d'Allemagne. Les nôtres ne leur sont pas inférieurs. Nous les avons eu en 70, nous les aurons encore. C'est une troupe d'élite qui marche en priant, mais ne recule pas. Autour d'elle viendraient, à l'heure du danger, se grouper les dévouements individuels que la France n'a jamais invoqué en vain. On se souvient des hommes dont je veux

## AVEU SUPRÊME

Son carreau sur l'œil, Tres-Villas continuait de fixer la barque qui s'éloignait lentement, sous l'effort de deux avirons, sa voile pendant, flasque, le long du mât. Norbert et Sylvain « nageaient » vigoureusement. Un moussaillon de huit ans au plus tenait la barre, tandis que le patron de la Marie-Madeleine, assis près de lui, à l'arrière, machonnait sa chique de l'air ennuyé d'un homme réduit malgré lui à une inaction inaccoutumée. Mais les peintres avaient insisté pour qu'on les laissât ramer. Cela les changeait tant de Paris et de leurs occupations habituelles! Ils goûtaient, en se livrant à cet exercice, le charme du nouveau, de l'inédit. Norbert surtout y prenait un plaisir extrême. Sylvain, par exemple, en eut vite assez. Alors il céda son aviron au marin qui chiquait et alla s'asseoir à l'avant, près du docteur et de sa fille qui s'amusaient fort de voir, sur son front et ses joues, la sueur couler à grosses gouttes.

Sur la plage de Saint-Feuillac, qu'on ne distinguait plus qu'à grand-peine du bateau et qui semblait une tache jaune dans l'encadrement grisâtre des rochers, les baigneurs commençaient à affluer, car c'était l'heure de la marée. Des dames sortaient des cabines, enveloppées dans des peignoirs de flanelle blanche, les cheveux serrés dans un bonnet de caoutchouc, et elles s'avançaient à petits pas, trempaient avec hésitation le bout du pied dans le flot, lançaient à leurs amies déjà entrées une demande effrayée, toujours la même: « Est-ce que l'eau est froide? » à quoi les amies répondaient presque invariablement: « Délicieuse, ma chère! Elle est tiède... Allons! entrez donc! » Alors les timides s'enhardissaient, s'avançaient avec un frisson, poussant des petits cris qui amusaient les messieurs restés sur la plage à fumer leur cigarette, tandis que les enfants couraient jambes nues ou s'appliquaient à creuser consciencieusement le sable avec leurs pelles de bois.

Des habitués, réunis en groupe sur la terrasse de l'établissement hydrothérapique très sommairement installé où l'on prenait les bains chauds, se montraient avec une certaine admiration deux nageurs dont on n'apercevait

au loin, très loin, que la tête émergeant des vagues comme un point sombre, à une portée de fusil de la bouée: le père Souriceau et son fils, deux Nantais, des gaillards qui auraient bien passé leur vie dans l'eau. Ah! il fallait les voir, lorsqu'ils s'en allaient à la brasse, fendait la vague du côté de Noirmoutiers, bientôt invisibles, perdus entre le ciel et l'eau! De vrais poissons, quoi! et courageux, avec ça! ayant risqué plus de cent fois leur vie pour sauver des baigneurs imprudents ou pris d'une crampe soudaine.

Un trait surtout les avait rendus fameux à Saint-Feuillac.

C'était un jour de grosse mer. Des paquets d'eau venaient, par moments, heurter le pied de la falaise et s'éparpillaient en écume dont le vent emportait des flocons jusqu'à la hutte des douaniers. Personne sur la plage. Le long de la côte, ça et là, abrités entre les rochers, tant bien que mal, quelques rares promeneurs attirés par la beauté sauvage du spectacle et qui s'obstinaient à rester malgré la tempête, pour admirer cette scène grandiose.

Dans une salle de l'établissement d'hydrothérapie, le père Souriceau jouait au billard avec son fils. De temps à autre, entre deux

carambolages, les partenaires s'approchaient de la fenêtre donnant sur la mer et regardaient, l'œil allumé comme celui d'un gourmet, qui savoure une primeur.

— Un rude temps! observait le bonhomme.

Et le fils répondait par un hochement de tête qui signifiait:

« Il ne ferait pas bon s'aventurer à la nage, aujourd'hui! »

Ce n'était pas que les vagues, hautes comme des maisons, et la brise qui soufflait à décorner des boués, intimidassent beaucoup ces intrépides. Seulement, ils savaient combien, par des temps pareils, cette plage de Saint-Feuillac est dangereuse, surtout à de certains endroits où se forment des courants sous-marins qui vous rejettent au large, où des tourbillons impossibles à prévoir vous entraînent irrésistiblement dans une valse désordonnée, folle, vertigineuse, où des lames de fond vous enveloppent soudain, paralysant vos mouvements, vous roulant entre deux eaux, jusqu'à ce que l'on s'abandonne, à bout de forces, épuisé, vaincu, enveloppé bientôt dans un linceul d'algues vertes.

Et le père Souriceau, qui avait passé à Saint-Feuillac la moitié de sa vie, ne se souve-

parler. Dans les combats décevants qui furent livrés sous Paris pendant la période d'investissement, ils ont été au feu, comme des vétérans, sans hésitation ni forfanterie. Vêtus de leur longue robe en bure noire, coiffés de l'incommode chapeau à trois cornes, on les a vus, sur nos champs de bataille, recueillant les blessés, les réconfortant, et leur montrant peut-être la lumière qui brille au-delà du seuil redoutable. Non-seulement ils ont recueilli nos blessés, mais parfois ils ont partagé leur sort, car les balles sont aveugles et ne reconnaissent pas les humbles religieux qui portaient au bras le signe de la neutralité. Plus d'un est tombé qui ne s'est pas relevé, victime offerte en holocauste au Moloch dévorateur que l'on appelle le Dieu des armées, et que l'Évangile ne nomme pas. Pendant nos grandes misères, ils ont été héroïques, ces Frères des écoles chrétiennes, qui sont religieux sans être ecclésiastiques, et qui ont reçu à Reims, en 1681, du chanoine de la Salle, la règle à laquelle ils sont soumis encore aujourd'hui. C'est un ordre exclusivement français, modeste, persistant, toujours à la peine, jamais à l'honneur, et prêt en toute circonstance à se sacrifier pour la patrie. Ils l'ont prouvé, ces pauvres ignorants, et on aurait dû s'en souvenir avant de fermer les classes où ils enseignaient aux enfants du peuple que le devoir n'est pas un vain mot. Si les municipalités ingrates les ont chassés comme des malfaiteurs, nos soldats les retrouveront près d'eux lorsque les canons parleront de nouveau; ils appartiennent à la charité et rendent volontiers le bien pour le mal. Ils se sont donnés à notre Croix Rouge et ont réclamé l'honneur de la servir.

En juillet 1879, le duc de Nemours, alors président du Conseil central, s'adressa au frère Irlide, supérieur général des Frères de la doctrine chrétienne, et lui demanda combien, en cas de guerre, il pourrait mettre d'hommes à la disposition de la Croix Rouge. Le supérieur répondit: « C'est un grand honneur que la Société nous fait, Monseigneur, en nous ouvrant ses rangs; aussi n'est-ce pas seulement une adhésion empressée, mais nos plus vifs remerciements que je vous prie de lui transmettre. » Puis, désignant l'emplacement des différents établissements des Frères, réservant le service des écoles qui est le but de l'institution, il déclare que mille brancardiers répondront au premier appel. « Ce sera le bataillon sacré de la bienfaisance et de l'abnégation; les brancardiers laïques n'auront qu'à les suivre pour être toujours au bon endroit. S'il y a rivalité à qui fera le mieux, il ne faudra pas s'en plaindre. »

(A suivre.)

#### ELECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT Canton de Cholet

M. Aimé Lenoir, maire de Maulévrier, can-

didat conservateur, a été élu dimanche conseiller d'arrondissement par 3,326 voix.

Il y avait 8,601 électeurs inscrits et 3,871 votants.

Le candidat républicain, M. Méolis-Hulin, a recueilli 2,444 suffrages.

#### LE MONOPOLE DE LA COMPAGNIE DES ALLUMETTES

Une des premières questions que la nouvelle Chambre aura à résoudre est celle du monopole des allumettes.

Tous les Français savent que la Compagnie des allumettes, dont le privilège expire à la fin de l'année, a abusé de son monopole pour faire payer chez nous les allumettes dix fois plus cher qu'à l'étranger.

La décision que prendra la Chambre vis-à-vis des exploiters sans vergogne de la Compagnie des allumettes permettra de la juger tout de suite.

Nous attendons à cette œuvre le gouvernement de M. Carnot et les Chambres.

#### CHEF-D'ŒUVRE DES COMPAGNONS PASSANTS COUVREURS DU TOUR DE FRANCE

Nous apprenons, dit l'Union de l'Ouest, que le musée de Saint-Jean, à Angers, va bientôt s'enrichir d'un nouvel objet d'art.

Ce chef-d'œuvre, qui figure maintenant à l'Exposition universelle de Paris, fait partie du groupe formé par les travaux des « Compagnons passants couvreurs du tour de France » (classe 63). Nous voyons, à l'Officiel, qu'une médaille d'argent a été décernée à ce groupe et que les Compagnons passants couvreurs d'Angers ont été honorés d'une mention honorable pour leur collaboration.

Le chef-d'œuvre, qui est l'objet de cette distinction, est l'ancienne torche de la corporation des couvreurs de Beaufort, qui a été refaite à neuf par M. Bonvours, maître couvreur et membre de la Société des Compagnons passants couvreurs de la ville d'Angers.

Les anciennes corporations aimaient à faire connaître leur valeur par des chefs-d'œuvre, qui étaient admirés de tous. Nous voyons avec plaisir que les ouvriers de notre époque peuvent rivaliser avec leurs ancêtres pour le bon goût et le fini du travail.

Espérons que l'exemple donné par les compagnons couvreurs ne sera pas perdu, et que bientôt nous verrons d'autres chefs-d'œuvre ouvriers venir se joindre à celui qui bientôt va être déposé au musée archéologique d'Angers.

#### COMPAGNIE D'ORLÉANS

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements de la Sarthe, de l'Indre-et-Loire, du Maine-et-Loire et du Loir-et-Cher pour leur permettre de se rendre à Paris.

— Vingt-neuf à vingt-deux, fit le bonhomme Souriceau en traçant des chiffres avec un bout de craie, sur le tableau noir qui servait à marquer les points. Hé, hé, garçon, tu n'as qu'à te bien tenir. Tu étais plus en veine hier...

Le fils Souriceau ne répondit pas. Un morceau de blanc dans une main, sa queue de billard dans l'autre, il restait le visage collé aux carreaux de la fenêtre, l'air ahuri, la bouche mi-ouverte, dans une attitude de profonde stupéfaction.

— Hé bien? A toi de jouer!... Que regardes-tu donc avec tant d'attention?

Le jeune homme ne parut pas avoir entendu la question de son père. Il laissa seulement échapper ces mots à mi-voix, comme s'il se fût parlé à lui-même:

— Les malheureux! Ils sont perdus!

Le bonhomme s'était approché de la fenêtre, et ce qu'il vit lui expliqua suffisamment l'exclamation de son fils.

A une cinquantaine de mètres du rivage, à un endroit où se produisait un remous justement redouté de tous les habitués de la côte, deux faces blanches, où luisaient des yeux agrandis par l'épouvante, apparaissaient par

Ce train partira de Tours le jeudi 17 octobre, à 11 heures du matin.

Il desservira les stations comprises entre Trélazé, Sainte-Maure, Verneuil-Saint-Germain, Menneon-sur-Cher, Châteaurenault, Plessis-Pellouailles, Longué, Arnage, La Chapelle-du-Chêne, La Flèche, Aubigné, Romorantin, Tours et Mer.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le mardi 22 octobre, à minuit 45 (nuit du lundi au mardi).

Toutefois, les voyageurs auront la faculté de partir, soit par ce train, le 22 octobre, soit par le train n° 41, partant de Paris à 11 heures 45 soir, les 22, 23, 24, 25, 26 et 27 octobre.

Prix des places aller et retour: 2° classe, 19 fr.; 3° classe, 13 fr. 50.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré, et au plus tard le 16 octobre, à 6 heures du soir.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 octobre 1889.

Un mouvement de réaction légère se fait sentir aujourd'hui. Le 3 0/0 s'inscrit à 87.25; le 4 1/2 0/0 à 105.40.

Le Crédit Foncier est tenu à 4,311.25. Les obligations foncières et communales ont été assez vivement demandées et ont une nouvelle avance à enregistrer.

La Banque de Paris et des Pays-Bas reste ferme à 861.25. L'affaire de la Banque Nationale du Brésil réserve à cet établissement des bénéfices considérables, les conditions dans lesquelles la nouvelle banque a été constituée en est un garant. Aussi le marché des actions de la Banque Nationale du Brésil prend-il chaque jour plus de consistance. Les transactions sont actives et la prime se maintient entre 162 et 165 francs.

Les titres des autres établissements de crédit se sont maintenus fermes:

Société Générale, 463.75;  
Banque d'Escompte, 530;  
Crédit Lyonnais, 711;  
Dépôts et Comptes courants, 602.50.  
Le Panama s'échange à 48.

Le marché de l'Alpine est toujours très actif vers 197 et 200.

Les transactions sur le 4 0/0 Turc sont animées à 47 et 47.05.

On demande à 420 l'obligation des Chemins de fer Argentins et à 396 l'obligation 5 0/0 des Chemins de fer de Santa-Fé.

L'obligation des Chemins de fer Economiques se négocie à 386.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — C'est le 31 octobre qu'a lieu le tirage du lot de 500,000 fr. des Bons de l'Exposition. Nous rappelons que pour recevoir franco par retour du courrier un Bon sans tickets, il suffit d'envoyer un mandat-poste de dix francs à la Banque de l'Ouest, place du Havre, à Paris.

#### L'estomac paresseux!

Dammarie-sur-Saulx (Meuse), le 3 mars 1889.  
— Depuis plusieurs années je souffrais de douleurs rhumatismales; j'avais toujours l'estomac embarrassé, paresseux et pas d'appétit; une boîte de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 m'a complètement guéri. (Sig. lég.)

THEOPHILE LOMBARD.

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 12 Octobre:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures: Les fontaines lumineuses; L'Empereur de Russie en Danemark; L'arrivée de la reine Nathalie à Belgrade; Les élections. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Echechs, par S. Rosenthal. — Rébus.

GRAVURES: Exposition universelle: Intérieur du pavillon indien au Champ-de-Mars; Les dessous des fontaines lumineuses; Les 34 affiches du chemin de fer de l'Exposition au quai d'Orsay; La fontaine monumentale du Champ-de-Mars; Les Aïssouas à l'Esplanade des Invalides. — Serbie: Arrivée à Belgrade de la reine Nathalie. — Danemark: La fête de l'Empereur de Russie à Copenhague. — Carte de la France électorale. — Echechs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

#### GRANDE ENTREPRISE

DE

#### VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix: 5 francs. S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés. — Matières desséchées: 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une Médaille d'Or, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. Dubois-Ronce se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.

#### ÉPIGERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

Camembert double crème . . . 60 cent.  
Gruyère bonne qualité, le 1/2 kil. 90  
— d'Emmenthal, » 1 fr. 20  
Hollande crouté rouge, » 1 20  
Port-Salut, » 1 50

Tous ces fromages se recommandent par leur qualité extra.

BAISSE DE PRIX

Sucre: 1 fr. 10 le kilo

#### INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, RUE RICHELIEU, PARIS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

nait pas d'avoir vu jamais une mer aussi mauvaise. Les embruns, emportés dans des coups de vent, ouataient les rochers perdus dans le double brouillard de la pluie et des vagues. On apercevait à peine la côte de Noirmoutiers, empâtée dans une brume compacte, et plus du tout le phare du Silence, qu'on devinait seulement au moutonnement des flots. Autour de la Roche-Percée, à de certains moments, la mer se retirait, comme lasse de donner au bloc impassible un inutile assaut. Alors, pendant trois ou quatre secondes, la vue se reposait sur un tapis de sable fin, où fuyaient, par mille rigoles, de minces filets d'eau suivant la vague dans sa retraite. Mais, aussitôt, celle-ci, comme si elle n'eût rebroussé chemin que pour aller chercher du renfort, revenait à la charge, plus courroucée, plus impétueuse dans la fougue de son incessante attaque. Et c'était un feu d'artifice, un ruissellement de perles, un éblouissement de fusées lançant leurs gerbes à travers les fissures, les crevasses de la pierre, avec un grésillement continu, couvert, à intervalles très rapprochés, par une formidable détonation, une lame plus grosse qui éclatait soudain en s'engouffrant sous la voûte de granit...

— Heïn?... fit le père. Et le fils répondit simplement: — Parbleu!

Ces braves cœurs s'étaient compris. Aussi bien, après Tom, qui abusait de la permission que peut s'accorder un vieux loup de mer de lever un peu trop le coude, nul, plus que les Souriceau, n'était à même de porter secours aux imprudents en danger de mort, en admettant toutefois, — ce qui paraissait bien improbable — qu'un sauvetage fût possible.

En moins d'une minute, le bonhomme et son fils avaient dégringolé l'escalier, s'étaient débarrassés de leurs vêtements et jetés à l'eau.

(A suivre.)

MAXIME JUILLET.

#### BOURSE DE PARIS

Du 14 Octobre 1889

3 0/0 . . . . . 88 05  
3 0/0 amortissable . . . . . 90 60  
4 1/2 . . . . . 105 45

instants dans le replis des vagues. Les bouches ouvertes semblaient crier au secours, mais aucun son ne parvenait aux oreilles des rares spectateurs de cette scène navrante. Eh! quelle voix humaine aurait pu se faire entendre à travers l'orage, dominer les clameurs formidables de l'Océan?

Deux hommes, deux fous certes — car il fallait avoir perdu la raison pour s'être jeté à l'eau par un temps pareil — étaient là, qui allaient périr. Impossible de leur porter secours. Il y avait bien sur la grève, amarré à un poteau, un canot de sauvetage, mais, avant qu'on l'eût détaché, traîné jusqu'à la mer, mis à flot, les deux baigneurs en détresse auraient cent fois le temps de couler à fond. Puis, il y avait la question du cadenas. C'était Tom qui le détenait, ce cadenas. Or, où trouver Tom? Le maître-nageur, voyant la tempête et jugeant sans doute qu'on n'aurait pas besoin de ses services, avait dû s'enivrer à son aise, dans quelque auberge du bonrg.

Ces réflexions traversèrent en quelques secondes l'esprit des Souriceau; et, sans qu'ils se fussent consultés, une même pensée leur vint à tous deux, qu'ils se communiquèrent d'un regard.

Liquidation judiciaire Pinet

Les créanciers du sieur Edmond Pinet, négociant à Saumur, sont invités à se réunir le mardi 29 octobre 1889, à une heure du soir, pour la vérification de leurs créances, dans la salle des délibérations du Tribunal de commerce de Saumur.

Ceux qui n'ont pas encore effectué la remise de leurs titres et bordereau (sur timbre), sont invités à les déposer dans le délai de quinzaine au Greffe ou dans les mains du liquidateur.

Pour extrait, Le Greffier, COLLIN. (822)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable

UN PRÉ, situé dans la prairie du Godet, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, nommé le Pré-Piron, contenant environ cinquante-cinq ares y compris une douve, joignant d'un côté le fossé Chanvriier, d'autre côté la prairie du Godet et M. Bouvet, d'un bout le Thouet, et d'autre bout M. Avenier et autres.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (705)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

à l'amiable

Une jolie petite propriété

Située au Clos-Violette; commune de Saumur,

Avec maison, cave, pressoir, vigne et jardin, le tout clos de murs, d'une superficie d'environ 30 ares, joignant d'un côté M. Galbrun, d'autre côté la nouvelle route de Fontevault, et d'un bout M. Boret.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (706)

MAISON A LOUER

Place du Port-Saint-Nicolas S'adresser à M. CORNILLEAU aîné, place du Port-Saint-Nicolas.

A LOUER

Pour la fin octobre 1889,

JOLIS APPARTEMENTS

Et Chambres meublées Situés 4, rue Dupetit-Thouars. S'adresser rue Saint-Lazare, 16.

Fabrique de Chapeaux, Casquettes

ROUSSEAU

50, rue Saint-Jean, Saumur GROS, DÉTAIL (PRIX FIXE)

GRAND ASSORTIMENT DE CHAPELLERIE

Fourrures Pour Dames, Bébés et Hommes Fantaisie haute nouveauté Des Maisons ALEXANDRE, Feutre LAVILE Gibus pour soirées et noces CASQUETTES ASSORTIES Chapeau prêtre, Toque grecque et Bonnet velours LE TOUT A PRIX RÉDUIT

Nota. — Seule maison fabricant. Tous chapeux mesure sont livrés sous 24 heures.

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Coca du Pérou du D<sup>r</sup> VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt: A. Pradeau, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

ON DEMANDE un employé capable et un apprenti, à l'Épicerie Parisienne, 33, rue d'Orléans.

GUÉRISON CERTAINE RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

LA Réglisse Sanguinède GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion. 0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

SUCRE POUR VENDANGES

à 68 francs les 100 kilos

Par quantité d'au moins 300 kilos, 65 fr. Sauf variation

ENTREPOSITAIRE: A. COURTET, SAUMUR Se charge également de donner tous les renseignements.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

ÉPICERIE PARISIENNE IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38 SAUMUR

PRIX DES BOUGIES

Le Soleil... 70 cent. le paquet | Perle luxe... 1 fr. le paquet La Brésilienne... 80 — — | Nubienn triple pression 1 10 — La Perle (à trous)... 90 — — | L'Étoile... 1 20 —

Par sortie de 5 kilos, remise des droits d'octroi.

Chandelles de Paris, le paquet: 1 fr. 90. Huile de colza double épuration, 1/2 kilo: 40 centimes.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Table of train schedules for Paris - Saumur - Bordeaux. Columns include stations, departure times for mixed, omnibus, and express services.

Table of train schedules for Bordeaux - Saumur - Paris. Columns include stations, departure times for mixed, omnibus, and express services.

LIGNE D'ORLÉANS

Table of train schedules for Nantes - Angers - Saumur - Tours - Paris. Columns include stations, departure times for direct, omnibus, and express services.

Table of train schedules for Saumur - Port-Boulet - Chinon. Columns include stations, departure times for mixed and omnibus services.

Table of train schedules for Poitiers - Montreuil - Doué - Angers. Columns include stations, departure times for mixed and omnibus services.

Table of train schedules for Angers - Doué - Montreuil - Poitiers. Columns include stations, departure times for omnibus and mixed services.